



Paris, le 24 octobre 2025

Des mots, des lettres et des actes...

Lors de son discours de politique générale, le Premier ministre a annoncé la « suspension » de la réforme des retraites jusqu'aux prochaines élections présidentielles. Concrètement, cela signifierait, si l'amendement gouvernemental tient jusqu'au terme d'une navette parlementaire à l'issue incertaine, et s'il n'est pas censuré par le Conseil constitutionnel, que les générations 1964 et 1965 auront la possibilité de partir avec comme âge légal de départ 62 ans et 9 mois et 170 trimestres de cotisation.

En réalité, la réforme n'est pas réellement suspendue, elle n'est que décalée à 2028 et son abandon conditionné aux conclusions d'une « Conférence sociale » qui, comme le conclave du dernier printemps, exclut les fonctionnaires des discussions sur les retraites, tout en ramenant par la fenêtre la retraite par points et la capitalisation : rien sur les inégalités entre les hommes et les femmes fonctionnaires, rien sur le niveau des pensions, conséquence directe de l'insuffisance des rémunérations indiciaires.

C'est clairement un piège tendu par ce gouvernement et encore une fois la démonstration d'une politique favorable aux plus riches de ce pays au détriment des autres.

Avec notre fédération, la FSU, nous continuons d'exiger l'abrogation de la réforme des retraites, la revalorisation des carrières, l'augmentation des salaires et des pensions des agent-es de la fonction publique tout particulièrement pour les catégories C, l'intégration des primes dans les salaires et des mesures d'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Ces revendications sont aujourd'hui devenues plus qu'urgentes pour les populations les plus en difficulté, mais aussi pour la fonction publique en général et au ministère de la justice en particulier.

Le budget proposé poursuit les politiques macronistes : entre refus de taxer les riches, cadeaux aux entreprises et pression sur les personnes fragiles, importantes coupes dans les dépenses, gel des prestations sociales, mesures douloureuses dans la santé...

Le 1^{er} ministre cherche même à imposer, dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), une année blanche pour toutes les prestations sociales. Pensions de retraite, allocations familiales, prime d'activité, aide personnalisée au logement... toutes ces prestations, habituellement réévaluées chaque année pour suivre l'inflation, resteront l'an prochain au niveau de 2025 si le Parlement ne revient pas sur cette mesure. Avec une inflation prévue à 1,3 % l'an prochain par l'exécutif, cela signifie qu'elles baisseront d'autant en valeur réelle.

Avec la FSU, nous continuons d'exiger un tout autre budget pour 2026. Les défis auxquels notre pays est confronté, la crise sociale, la crise climatique, la crise démocratique exigent de mieux répartir les richesses, de renforcer les services publics, de reconnaître le rôle incontournable des agent.es publics, de mieux rémunérer le travail de se doter d'une protection sociale de haut niveau et d'en garantir l'accès universel.

Le budget de la PJJ est encore à l'étude, mais les dernières annonces (compte-rendu d'audience que nous vous proposerons dans la semaine) avec la DPJJ concernant les carrières, les salaires, l'indemnitaire, vont dans le sens de l'austérité salariale totale. Très clairement, aucune revalorisation n'est envisagée, seul un projet autour de la NBI devrait être intégré dont les contours demeurent flous et soumis au vote du budget.

Dans ce contexte, la nouvelle lettre de Darmanin, garde des Sceaux maintenu, résonne dans le vide. Ce ne sont que des mots creux émis par un ministre qui est devenu aussi illégitime que le budget qui lui est confié. Qui y prête encore attention ? Alors que le quotidien des professionnel.les du ministère démontre nettement que les conditions de travail se dégradent. Les perspectives émises dans cette nouvelle lettre apparaissent comme des leurres, car les réalités de travail ne sont plus prises en compte.

Le ministre de la justice semble accaparé par les conditions d'incarcération de Nicolas Sarkozy, même s'il lui faut pour cela délaissier un instant la sauvegarde d'une apparente indépendance de la justice. A ce titre les préventions de M Remy Heitz, Procureur Général près de la cour de cassation, auront été vaines. Il est proprement scandaleux que les conditions d'incarcération d'un ancien président, reconnu coupable d'association de malfaiteur, même s'il reste actuellement présumé innocent dans le cadre de son appel, aient plus de valeur aux yeux du garde des Sceaux que celles de la cinquantaine d'enfants incarcérés durant l'été 2025 à l'EPM de la Valentine (dont 60% n'étaient pas encore jugés au mois de septembre 2025). Ces enfants, détenus dans des conditions catastrophiques, certains soumis illégalement à la mise en grille, n'auront pas la chance d'être visité par le garde des Sceaux pour « s'assurer de leur sécurité ».

Il est également malheureux que le ministre de la justice qui souhaite consacrer plus de moyens à l'égard des victimes n'ai pas eu autant de considération à l'égard des parties civiles du procès ("les filles du DC10") concernant l'affaire des financements libyens de la campagne de M. Sarkozy. I.elles sont les grand.es oublié.es de cette actualité.

Le SNPES-PJJ/FSU est de plus en plus inquiet de voir les positionnements du ministre de la Justice, incapable de défendre l'atténuation de peine pour les enfants et adolescent.es lors des débats de la Loi Attal et mais qui manifeste son soutien tour à tour à Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy reconnus tous les deux coupables par la justice française (en procédure d'appel). S'agit-il d'effacer derrière des peines toujours plus lourdes et rapides l'atténuation de peine à l'égard des enfants contre une atténuation de peine à l'égard des puissants ?

Tandis que les prisons explosent, que les conditions d'incarcération sont devenues intolérables, même pour les enfants et les adolescents, rien ne permet d'entrevoir dans les mois à venir une évolution notable dans la prise en compte de la situation.

Qu'il s'agisse de l'EPM de la Valentine, de Porcheville ou de Meyzieu ou de la refonte des normes d'accompagnement en milieu ouvert décrétée unilatéralement par le nouveau directeur national de la PJJ comme un dossier clos, rien ne permet d'aborder les mois à venir avec optimisme.

Nous appelons chacun et chacune à s'informer, débattre et s'engager ensemble. Avec la FSU, nous prendrons, pendant la période du débat budgétaire, les initiatives nécessaires pour imposer d'autres choix et construire avec les organisations syndicales de lutte les mobilisations les plus larges possibles pour une véritable rupture avec les politiques d'austérité et pour un tout autre budget, de justice sociale, fiscale et environnementale.